

Baisse de l'impact en GES de la production alimentaire

11 octobre 2013

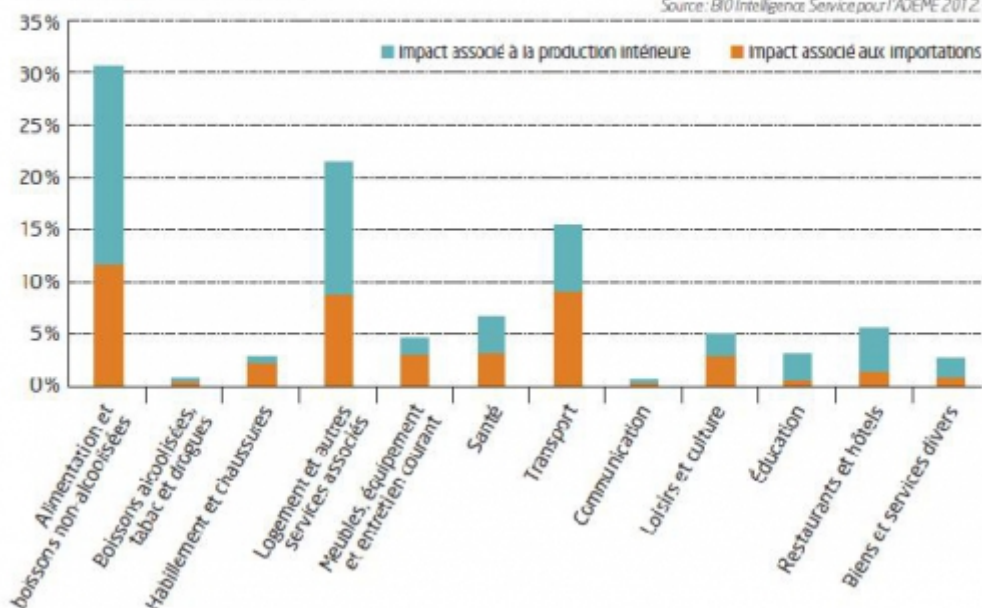
S'engager dans une perspective de production et de consommation durables nécessite de pouvoir évaluer l'impact environnemental des biens et des services en prenant en compte l'ensemble de leur cycle de vie. C'est pourquoi une étude a été réalisée par le cabinet BIO Intelligence Service pour le compte de l'ADEME, avec pour objectif d'apporter des informations de cadrage pour les politiques publiques de consommation durable. Cette étude estime, pour chaque catégorie de biens ou de services consommés en France, les impacts liés à leur production. Ainsi, pour la catégorie «Alimentation et boissons non-alcoolisées», sont pris en compte les impacts liés à la culture et l'élevage ainsi qu'à la transformation agroalimentaire, en termes notamment d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'acidification.

Les émissions importées, c'est-à-dire les émissions engendrées à l'étranger par la fabrication de produits, finis et intermédiaires, consommés sur le territoire national, sont également comptabilisées (cliquer pour agrandir) :

Impact gaz à effet de serre (GES) de la production intérieure et des importations associées à la consommation de biens et services par les ménages en 2007

En pourcentage de l'impact total

Source : BIO Intelligence Service pour l'ADEME 2012



L'évolution, entre 1995 et 2007, des émissions de gaz à effet de serre engendrées par la consommation d'aliments et boissons non-alcoolisées, montre une réduction de 10% de l'impact de cette catégorie sur la période. Selon l'étude, cette diminution résulte d'une orientation du secteur vers des produits intermédiaires et des procédés de production moins polluants, compensant ainsi en grande partie l'augmentation des quantités consommées.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : [ADEME](#)